

Et si on parlait sérieusement ?



Fevr 2019

En fouillant dans nos archives nous avons décidé de vous faire un point sur ce qui c'était passé de 2012 à aujourd'hui

2012 : Reprise du dossier des travaux, laissés en suspend sur les ventilations par les anciens élus CHSCT.

Nous avons passé un temps considérable afin que votre qualité de vie au travail soit améliorée, aidé par la mairie et l'inspection du travail.

Ni la CGT, ni FO, ni le CE ne nous ont soutenu... Enfin si, FO nous a soutenu à sa manière, il voulait exiger la fermeture du site pour le non-respect de la réglementation obligatoire sur les taux de renouvellement d'air (info qu'ils ont eu après les calculs et confirmés par un audit).

2012 - 2013 : Nous avons réclamé une infirmerie, là aussi la bataille fut longue. Le CE était contre estimant que cela n'était pas nécessaire.

Nous avons obtenu gain de cause!

2013 : Début de la campagne pour obtenir une salle de restauration. Le CE a voté contre et a même fait un PV en ce sens (dénonçant l'attitude de Sud) signé par tous les membres titulaires. La direction a plus que trainé la patte, jusqu'à ce que l'article du Courrier de l'Ouest parle de nos conditions de travail. Cela a été le premier gros avertissement, puis la pétition avec 150 signatures remise à la Direction, de là **nous avons obtenu gain de cause**.

La CGT ne nous a pas soutenu.

FO nous a soutenu à sa manière ils ont redirigé les salarié-es du plateau Canal+ pour signer la pétition, très utile car nous avons peu de connaissances sur le plateau Canal à l'époque.

2013 - 2015 : Combat contre les chocs acoustiques dans les casques

Les modifications des plateaux pour mettre des linéaires sur tous les plateaux, le bruit augmentant, le matériel téléphonique n'étant pas adapté à notre travail, le personnel montait au maximum le son des casques. Les 80dB(a) était souvent dépassés, une expertise l'a prouvé.

L'ancien DS victime d'acouphènes et troubles auditifs a attaqué Stream au prud'hommes pour faire imposer des limiteurs de son et des boîtiers de protection

Nous avons obtenu gain de cause, sans passer pas le CHSCT

2015 : Combat contre le bruit sur les plateaux. Nous avons relevé que le bruit sur les plateaux était trop élevé (bien au-delà des préconisations INRS). Nous avons effectué de multiples demandes pour améliorer l'acoustique avec pièges à bruit, isolation phonique, etc... Là encore nous avons eu une longue bataille avec la Direction. Celle-ci s'était engagé à investir dans des totems anti-bruits, isoler les parois sous les vitres pour piéger les sons, une fois les travaux de ventilation terminés, donc mi-février 2019, nous attendons de voir ce qu'il va être fait. Mais **SUD** sera là pour se battre et obtenir des parois, totems.

NAO 2017-2018-2019:

Les NAO de 2014 (suite rachat Convergys et arrivée de M.Béal) en 2016 ont été nulles et non avenues, et que cela s'est terminé par un PV de désaccord pour les NAO 2015 et il n'existe aucun PV 2014 puisque les NAO n'ont jamais été bouclées et se sont étendues sur 2 ans et demi.

-2017, perte de completel avec un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi 64 personnes), puis perte de Canal+ avec reclassement sur les différents supports, donc aucunes augmentations, la direction a répondu à aucunes de nos revendications

-2017, Enquete RPS (Risque Psycho Sociaux) à la demande insistante de SUD, malgré le fait que nous n'ayons pas eu beaucoup de soutien des autres OS et de certains membres du CHSCT, mais nous avons obtenu l'Enquête par un cabinet extérieur RESECUM la restitution a été faite en Décembre 2017 et des actions ont été mises en place.

-2018, alors là pour nous calmer Février 2018 la direction décide de faire passer l'augmentation de salaire au mérite rapidement, mais le reste de nos revendications, rien, un grand vide....

Accord:

Accord 35h: C'est à l'initiative de **SUD** qu'une consultation ait eu lieu pour :

- Décider du rythme de travail, des pauses rémunérées etc...

Et nous avons obtenu gain de cause!

Accord égalité pro : **SUD** fut le seul syndicat à demander à ce que soit écrit noir sur blanc un engagement à embaucher autant que possible des femmes pour arriver à la parité. A l'époque Stéphane Cheverry s'y était opposé fermement pourquoi ? « Parce que Mesdames vous êtes moins bonne techniquement » nous avons dégainé et prouve que vous étiez tout a fait compétentes techniquement.

PSE :

A **SUD** nous avons tenu compte de la voix des salariés de vélizy pour les négociations du PSE. FO et CGT, lors de la 1er rencontre ils étaient d'accord, or à la signature, la CGT refuse de signer et FO un coup oui un coup non, et il a fini par signer !

Nous avons continué (ancien site de velizy pour les ouvertures CE) et continuons à nous déplacer à Vélizy (nouveau site) pour voir les salarié-es avec la Trésorière, mais où sont les autres élus ? Et bien ils estiment que le déplacement à velizy n'est pas nécessaire !

Par contre arrivant en fin de mandat les élus titulaires et suppléants donc 8 au total se sont déplacés pour la Galette à Vélizy pour 3 salarié-es et 3 de la Direction, nous disons bravo !



Ce que nous voulons faire avec vous :

- ★ Amélioration de la qualité de vie au travail.
- ★ Bonzaï prime mutualisation, 70€ net par mois pour les techniciens supports étant mutualisés.
- ★ Augmentation des salaires de 150 € net/mois pour tous les salarié(e)s pour augmentation pouvoir d'achat
- ★ Mise en place de Challenge sur Bonzaï (surtout activité Titres Cadeau et BPO)
- ★ Prime Macron (si pas versé au 31 Janvier 2019, attention exonération jusqu'à Mars 2019 voir négociation accord)
- ★ Prime de présentéisme/assiduité
- ★ Augmentation des Ticket Restaurant de 0,50 centimes d'euro (au 1er janvier 2019 le plafond patronal est de 5.52€ et à ce jour la participation de l'entreprise est de 4.80€
- ★ Garder son Ticket Restaurant dès lors où on prend ½ RTT ou RTTe ou ½ journée de Récupération
- ★ Changement de Coefficient à la 4eme année réussit contre 5 actuellement, le/la salarié-es perd une année
- ★ 13eme mois
- ★ 3 journées enfant malade contre 1 actuellement pris en charge par l'entreprise (1 enfant malade+1 CP+1 jours sans solde)

★ **Parce que c'est ensemble que nous sommes plus fort rejoignez SUD** ★

Bulletin de contact

Nom:.....
.....

Prénom:.....
.....

Adresse:.....
.....
.....
.....

Mail :
.....
.....

Le bulletin ci-contre est à remplir et remettre à un-e militant-e SUD

OU à envoyer à :

Syndicat du Maine-et-Loire

39 rue de l'enfer BP 70850

49008 ANGERS CEDEX 01

Mail: sudptt@sudptt.org

<http://www.sudptt.org/centresappels/>



@SudConcentrix



@SyndicatSudConcentrix

Pour nous contacter : Mail : sudptt@sudptt.fr

Tél : 01 44 62 12 20

Adresse : SUD PTT 25/27 rue des envierges 75020 Paris

Facebook : @centresdappelssud

Tél ou SMS : 06 61 70 49 49